

DEMANDE D'AUTORISATION A DIRIGER UNE THESE - ADT

Formulaire et pièces justificatives à retourner à l'école doctorale

INFORMATIONS SUR LA CANDIDATE OU LE CANDIDAT

Civilité	<input type="text"/>		
NOM	<input type="text"/>	Prénom	<input type="text"/>
Email	<input type="text"/>		
Grade / qualité	<input type="text"/>		
Unité de recherche	<input type="text"/>		
Faculté de rattachement / Institut (S&H, Sciences, Santé, IPGP)	<input type="text"/>		
Date prévisionnelle de soutenance de l'HDR	<input type="text"/>		

Faculté Santé : la soutenance d'HDR devra intervenir dans l'année de la demande de l'ADT. En signant ce formulaire, vous vous engagez à soutenir votre HDR au plus tard dans un an.

A noter: Il n'est pas possible de demander une ADT pour devenir codirecteur/codirectrice.

INFORMATIONS SUR LE PROJET DOCTORAL

Doctorant / Doctorante			
Civilité	<input type="text"/>		
NOM	<input type="text"/>	Prénom	<input type="text"/>
Année universitaire de 1ère inscription	<input type="text"/>		
Spécialité de doctorat	<input type="text"/>		
Intitulé du projet doctoral	<input type="text"/>		
Ecole doctorale de rattachement	<input type="text"/>		

<p>Le candidat ou la candidate</p> <p>NOM <input type="text"/></p> <p>Prénom <input type="text"/></p> <p><input type="checkbox"/> J'atteste ne pas avoir obtenu d'ADT de l'université avant la présente demande</p> <p>Date : <input type="text"/></p> <p>Signature :</p>	<p>Proposition de l'école doctorale</p> <p>Joindre un courrier étayant la proposition</p> <p><input type="checkbox"/> Propose <input type="checkbox"/> Ne propose pas</p> <p>Date : <input type="text"/></p> <p>Nom : <input type="text"/></p> <p>Signature :</p>
<p>Avis du Collège des écoles doctorales</p> <p><input type="checkbox"/> Avis favorable <input type="checkbox"/> Avis défavorable</p> <p>Date : <input type="text"/></p> <p>Pour le bureau du Collège des écoles doctorales et par délégation</p> <p>Signature :</p>	<p>Avis de la Commission recherche <input type="text"/></p> <p>D'après la délibération de la commission</p> <p><input type="checkbox"/> Avis favorable <input type="checkbox"/> Avis défavorable</p> <p>Date : <input type="text"/></p>
<p>Autorisation administrative</p> <p>Le Président d'Université Paris Cité</p> <p>Autorise</p> <p><input type="text"/></p> <p>à diriger la thèse de</p> <p><input type="text"/></p> <p>pendant la durée de la thèse sans être titulaire de l'habilitation à diriger des recherches en raison de ses compétences scientifiques.</p> <p>Cette autorisation n'est valable qu'une seule fois.</p> <p>Pour le Président d'Université Paris Cité</p> <p>Mariel Fayemi Directrice du pôle Collège des écoles doctorales et HDR</p> <p>Cachet et signature :</p>	

INFORMATIONS IMPORTANTES

L'ADT est accordée pour un doctorant ou une doctorante et pour un seul projet de recherche doctoral.

Une seule ADT pourra être accordée par candidat.

L'ADT ne se substitue pas à l'HDR et ne vaut que pour une seule direction de thèse.

Les commissions d'instruction évalueront attentivement l'adéquation du projet doctoral et le profil scientifique du candidat ou candidate à l'ADT.

En fonction de votre école doctorale de rattachement et de votre unité de recherche, la demande d'ADT sera traitée par la commission recherche de la faculté concernée.

Les demandes d'ADT doivent être faites **pour la première année de thèse** du doctorant ou de la doctorante.

Les demandes d'ADT pour être codirecteur ou codirectrice de thèse, avec un-e directeur-riche titulaire de l'HDR ne sont en règle générale pas acceptées : dans ce cas, un co-encadrement officiel doit être envisagé. Celui-ci sera modifié en co-direction si l'HDR est soutenue au cours de la thèse.

DOCUMENTS A JOINDRE A LA DEMANDE D'ADT

1. Le formulaire de demande d'ADT avec signature de la ou du candidat ;
2. Une copie du diplôme national de doctorat ou d'un autre diplôme conférant le grade de docteur ;
3. Un courrier de la part du candidat motivant la demande d'ADT (1 page maximum) ;
4. Le curriculum vitae du candidat, incluant :
 - ⇒ La liste des publications ;
 - ⇒ La liste des doctorantes et doctorants co-encadrés ;
5. Le projet de recherche doctoral (5 pages maximum) ;
6. Le curriculum vitae de la ou du doctorant ;
7. Le courrier de l'école doctorale étayant la demande d'ADT
8. [La fiche de création dans la base Apogée -> fiche directeur de thèse](#) ;
9. [La fiche de demande de changement de direction de thèse \(si concerné\)](#) ;
10. Dans le cas d'une demande relevant de la Faculté de Santé, joindre :
 - ⇒ Une lettre d'engagement à soumettre une candidature à l'HDR au cours de la première année de thèse de la ou du doctorant (avec votre date prévisionnelle de soutenance).

CALENDRIER

Les dossiers complets doivent être transmis par les écoles doctorales au pôle Collège des écoles selon le calendrier ci-dessous.

Les candidats et candidates à l'ADT sont invités à se rapprocher de l'école doctorale pour connaître leur calendrier interne.

Sessions pour l'année 2024/2025	Date limite d'envoi des dossiers au CED par les écoles doctorales
Session 1	06/10/2024
Session 2	01/12/2024

[Accédez à l'ensemble de la procédure d'ADT](#)